

## Séminaire OREF- UniNE Imposition des artistes et des sportifs

9 juin 2022

Hôtel Beau-Rivage - Neuchâtel

### But et conception du séminaire

L'UniNE et l'OREF organisent leur premier séminaire commun sur le thème de l'imposition des artistes et des sportifs.

Ce séminaire s'adresse à des personnes au bénéfice de très bonnes connaissances des problématiques fiscales aussi bien théoriques que pratiques. Il est également ouvert à celles et ceux qui disposent d'un intérêt particulier pour le domaine des artistes et des sportifs.

Les thèmes traités sont présentés par des spécialistes qualifiés au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine fiscal ; les conférenciers mettront toute leur expérience et leurs connaissances au profit des participants, dans un souci de formation continue des praticiens du droit fiscal.

### Responsable du séminaire

Frédéric Epitoux

### Informations administratives

#### Participation

Seules les inscriptions pour **toute la durée** du séminaire seront prises en considération. La participation partielle, limitée à certains sujets, n'est pas admise. L'inscription est en revanche **transmissible**.

#### Délai d'inscription

Le délai d'inscription expire **le 25 mai 2022**. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception des paiements. Il est dès lors recommandé de s'inscrire rapidement.

**Nous vous prions de bien vouloir renvoyer votre bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse email suivante : [laurence.granger@ch.ey.com](mailto:laurence.granger@ch.ey.com)**

### **Finance d'inscription**

La finance d'inscription au séminaire s'élève à **CHF 600.-** par participant (**CHF 660.-** pour les non-membres OREF), repas de midi inclus.

Le paiement est dû à l'inscription sur le compte suivant :

Banque : UBS  
IBAN : CH88 0026 4264 6050 6301 Q  
Bénéficiaire : Ordre Romand des Experts Fiscaux Diplômés (OREF)  
Case postale 257  
3963 Crans-Montana 2

Une confirmation de l'inscription sera envoyée par courriel à réception du paiement.

### **Lieu du séminaire**

Le séminaire se tiendra à l'hôtel Beau-Rivage– Esp. du Mont-Blanc 1, 2000 Neuchâtel.

Accès aisé en train ou en voiture (parking payant).

### **Renseignements**

[laurence.granger@ch.ey.com](mailto:laurence.granger@ch.ey.com)

Nous vous remercions par avance de votre participation et nous réjouissons de vous retrouver le jeudi 9 juin.

## Séminaire OREF / UniNE – Imposition des artistes et des sportifs

9 juin 2022

Hôtel Beau-Rivage Neuchâtel

08h30 – 08h55	Accueil
08h55 – 09h00	<b>Introduction</b>  Antonio Rigozzi
09h00 – 09h45	<b>Relations contractuelles et structures juridiques</b>  Vincent Jäggi
09h45 – 10h30	<b>Imposition ordinaire des artistes et sportifs résidents</b>  Arnaud Cywie et Marcel Meier
10h30 – 11h00	Pause
11h00 – 11h45	<b>Imposition selon la dépense des artistes et sportifs résidents</b>  Brahim Hoxha et Danilo Delgado
11h45 – 12h30	<b>Flash en matière de TVA</b>  Isabelle Homberger Gut
12h30 – 14h00	Déjeuner
14h00 – 14h45	<b>Imposition à la source des artistes et sportifs non-résidents</b>  Frédéric Epitoux
14h45 – 15h30	<b>Flash en matière d'AVS et de prévoyance</b>  Francine Oberson
15h30 – 16h00	Pause

16h00 – 16h45 **Problèmes internationaux dans l'imposition des artistes et sportifs**

Xavier Oberson

16h45 – 17h00 **Discussion et clôture du séminaire**

### **Conférenciers et intervenants**

- Arnaud Cywie, avocat, expert fiscal diplômé, Borel & Barbey, Genève
- Danilo Delgado, avocat, expert fiscal diplômé, Junod Muhlstein Lévy & Puder, Genève
- Frédéric Epitoux, avocat, expert fiscal diplômé, LL.M, OBERSON ABELS SA, Lausanne
- Isabelle Homberger Gut, lic. en droit, experte fiscale diplômée, Homberger TVA Sàrl, Fribourg
- Brahim Hoxha, expert fiscal diplômé, économiste d'entreprise diplômé, expert diplômé en finance et investissements – CIWM, Banque Pictet & Cie SA, Genève
- Dr. Vincent Jäggi, avocat, LL.M, Kellerhals Carrard SA, Lausanne
- Marcel Meier, avocat, expert fiscal diplômé, OBERSON ABELS SA, Genève
- Francine Oberson, Master of Science (MSc), SLPS, Lausanne
- Prof. Dr. Xavier Oberson, professeur de droit fiscal suisse et international à l'Université de Genève, avocat, LL.M, OBERSON ABELS SA, Genève
- Prof. Dr. Antonio Rigozzi, professeur à l'Université de Neuchâtel, avocat, LL.M, Lévy Kaufmann-Kohler, Genève